Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260211-DELSUBVASS2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19

Le 11 février 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **6 février 2026** s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAUVIN, Maire.

PRESENTS : BERTHE L. BOULO Y. BURBAN Sa. BURBAN Sy. CHAUVIN B. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MOURRO S. OILLAUX P. PEDRON A. RICHARD D. RICHARD P. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BOULO S. (procuration à MAHÉ C.) COILIER A. (procuration à BERTHE L.) LE ROUX M. (procuration à CHAUVIN B.) LAIDIN F. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : PEDRON A.

Objet : Subventions aux associations

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote les subventions suivantes inscrites à l'article 6574 du budget.

ACCA (200€/section + 10€/adt caden)	500 €
ADMR (4.50€*1641)	7384,5 €
Badminton (200€/section et 10€/38 adt caden)	580 €
Chorale Ste Cécile (+ Marins d'eau douce)	500 €
Comité des fêtes (feux d'artifice)	1500 €
Croix Rouge de Questembert	600 €
FNACA (200€/section + 10€/22 adt caden)	420 €
FNATH Rochefort en Terre	100 €
Fondation du patrimoine	100 €
Harmonie Fanfare (200€/section +adhx10€+200manif)	500€
Restos du cœur 56 Questembert	50 €
Scrabble cadenais (200€/section + 10€/adt caden)	270 €
TOTAL SUBVENTIONS ALLOUEES	**12 504,5 €**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 12 février 2026.

Fait à Caden, le 11 février 2026
Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de CADEN